

Rapport du Président

Commission permanente

lundi 24 mars 2025

N° CP-2025-2-6-5

N° **applicatif** 11817

6^{ème} Commission

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

Direction

Direction Europe et transfrontalier

SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE

Résumé : La Collectivité européenne d'Alsace assure le chef-de-filât de la coopération transfrontalière sur le versant français du Rhin supérieur. A ce titre, elle a notamment adopté en décembre 2022 le Schéma Alsacien de Coopération Transfrontalière, qui recense actuellement plus de 150 projets, ainsi que le Fonds de coopération transfrontalière en juin 2023.

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission permanente d'attribuer des subventions à quatre projets transfrontaliers pour un montant total de 41 700 € au titre du Fonds de coopération transfrontalière:

- 2 600 € à l'association Musiq'Com pour le projet HAYDN La Création ;
- 2 400 € à l'association TRANSC3ND pour le projet Mask'ar'ade ;
- 8 700 € à l'association le Ventre pour son projet « Artravers 3 » ;
- 28 000 € à l'association Diffusion prod pour son projet « Mobilipop programme GR5 ».

Le Fonds de coopération transfrontalière, créé par la délibération n° CD-2023-3-6-1 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace du 19 juin 2023, est composé d'un volet « projets d'envergure » et d'un volet « accompagnement des projets citoyens rhénans », permettant de financer des projets à caractère transfrontalier qui se déroulent dans le Rhin supérieur.

1. Accompagnement des projets citoyens rhénans :

a. HAYDN La Création

L'association Musiq'Com de Strasbourg organise, avec pour partenaire principal la fondation « *Deutsches Albert Schweitzer Zentrum* », une rencontre rhénane de solistes, de musiciens et de choristes (100 personnes dont 40 professionnels), qui vont monter ensemble une œuvre phare de l'histoire de la musique : l'oratorio « Die Schöpfung / La Création » de Josef HAYDN.

Le respect du vivant, une thématique développée par Albert Schweitzer, prix Nobel de la paix, sera abordé lors de cet échange, qui s'inscrit dans le cadre des célébrations du 150^{ème} anniversaire de la naissance d'Albert Schweitzer.

L'objectif est de tisser des liens par-delà la frontière entre l'Allemagne et la France avec un projet musical d'envergure, et de dépasser la frontière de la langue grâce à la musique.

Quatre concerts seront donnés : à Strasbourg le 11 octobre, à Colmar le 12 octobre, à Karlsruhe le 18 octobre et à Lahr le 19 octobre.

La distribution est binationale (choristes et solistes) et l'orchestre est allemand.

Le projet prévoit également une répétition ouverte qui sera proposée à des classes de collège de Strasbourg le 10 octobre 2025.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe au présent rapport. Il s'élève à 65 000 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 2 600 €.

b. Mask'ar'ade

TRANSC3ND est une association basée à Strasbourg qui vise à utiliser le pouvoir de la performance, et notamment de l'improvisation théâtrale, pour transcender les frontières linguistiques, socio-économiques et culturelles entre différentes communautés, et ainsi promouvoir le vivre-ensemble et le multiculturalisme. Ses activités se concentrent essentiellement autour de la coopération franco-allemande.

Le projet Mask'ar'ade consiste à proposer, jusqu'au 31 juillet 2025, des ateliers artistiques et ludiques à vingt jeunes frontaliers à Strasbourg et à Kehl (enfants de 9 à 12 ans et étudiants). Les enfants revisiteront Robin des Bois à travers une pièce de théâtre qui sera jouée à Strasbourg et à Kehl.

Le contenu détaillé du projet (dont le budget) figure en annexe au présent rapport.

Il s'agit de la 4^{ème} édition du projet Mask'ar'ade. La 2^{ème} édition (2023) avait bénéficié d'un soutien de 3 000 € au titre du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières de la Collectivité européenne d'Alsace.

Le budget prévisionnel du projet s'élève à 11 424 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 2 400 €.

2. Projets d'envergure

a. Projet « Artravers 3 »

Pour la troisième édition du projet « Artravers », l'association Le Ventre basée au sein de l'ancienne Synagogue à Hégenheim, propose du 31 mars au 15 juin 2025 un nouveau programme artistique transfrontalier.

L'objectif de ce projet est de partager la culture, le territoire et l'histoire trinationale en invitant les publics à dépasser les frontières et à se rencontrer autour de créations artistiques originales.

En collaboration avec l'association suisse Parzelle 403 située à Bâle, le projet prévoit l'accueil en résidence de création de 7 artistes, la présentation de leurs créations sous divers formats (expositions, concert, lectures, théâtre), et également des actions d'éducation culturelle impliquant des collégiens (notamment des élèves de Hégenheim, d'Allschwil et de Bâle). Les différentes créations artistiques prévues ainsi que leur format sont détaillés en annexe au présent rapport.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe au présent rapport. Il s'élève à 104 203 € et il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 8 700 €.

b. Projet « Mobilipop programme GR5 »

Porté par l'association culturelle Diffusion Prod, le projet « Mobilipop programme GR5 », qui se déroule d'avril 2025 à janvier 2026, vise à encourager les artistes émergents du Rhin supérieur à circuler, à développer leurs publics et à se familiariser avec l'environnement artistique rhénan. L'acronyme « GR5 » correspond aux 5 étapes clés du projet : consultation, interconnexion, circulation, formation et ressources.

Les clubs de diffusion de musique partenaires sont les suivants : l'Espace Django à Strasbourg, le Noumatrouff à Mulhouse, l'Alte Feuerwache à Mannheim, le Café Atlantik à Fribourg-en-Brisgau, le club Humbug ainsi que la Kaserne à Bâle. Grâce à ces clubs, les artistes pourront être soutenus, bénéficier de ressources, apprendre de leurs pairs et développer leur réseau. Le travail avec les clubs et les artistes, ainsi que les ressources qui seront mises à disposition des artistes, seront bilingues.

En plus de l'accompagnement des artistes, le projet prévoit la mise en œuvre d'une stratégie pour expérimenter de nouveaux formats de concerts (soirées thématiques, expériences immersives etc.). Le programme du projet est détaillé en annexe au présent rapport.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe au présent rapport. Il s'élève à 160 890 € et il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 28 000 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer deux subventions de fonctionnement pour l'année 2025 au titre du Fonds de coopération transfrontalière, accompagnement des projets citoyens rhénans :
 - o 2 600 € à l'association Musiq'Com pour le projet HAYDN ;
 - o 2 400 € à l'association TRANSC3ND pour le projet Mask'ar'ade.

Ces subventions feront l'objet d'un versement unique en fin de réalisation du projet sur présentation d'un bilan financier et qualitatif des projets.

- D'attribuer les subventions de fonctionnement suivantes pour l'année 2025 au titre du Fonds de coopération transfrontalière, projets d'envergure :
 - o 8 700 € à l'association Le Ventre pour son projet « Artravers 3 » ;

Une avance de 50% sera versée au démarrage du projet et le versement du solde sera effectué sur présentation des dépenses réalisées à la fin du projet.

- o 28 000 € à l'association Diffusion Prod pour son projet « Mobilipop programme GR5 », selon les modalités de versement définies dans la convention à signer avec l'association Diffusion Prod jointe en annexe au présent rapport ;
- D'approuver la convention bipartite relative au projet « Mobilipop programme GR5 » à conclure avec l'association Diffusion Prod, jointe en annexe au présent rapport, et m'autoriser à la signer.

Les crédits seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

	<i>Programme</i>	<i>Opération</i>	<i>Enveloppe</i>	<i>Tranche</i>	<i>Natures analytiques</i>	<i>Montant</i>
<i>Projets citoyens rhénans</i>	<i>P252</i>	<i>O013</i>	<i>E01</i>	<i>T100</i>	<i>(2209) 65-65748-048</i>	<i>5 000 €</i>
<i>Projets d'envergure</i>	<i>P252</i>	<i>O005</i>	<i>E05</i>	<i>T02</i>	<i>(903) 65-65748-042</i>	<i>36 700 €</i>
Total						41 700 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

.